

COMMUNIQUE DE PRESSE

14 avril 2025

FINANCES : UN BUDGET DE RESPONSABILITÉS ET DE COURAGE FACE A UNE ASPHYXIE PROGRAMMÉE DES DÉPARTEMENTS

Réunie sous la présidence de Marie-Pierre MOUTON, l'Assemblée départementale a adopté ce lundi 14 avril le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025. Dans un contexte d'instabilité géopolitique, d'inflation et de contribution des collectivités à la réduction du déficit national, le Département de la Drôme assume un choix politique fort : **conserver la main sur son avenir, optimiser chaque euro dépensé, préserver les solidarités humaines et territoriales, et refuser l'immobilisme**. C'est un acte de responsabilité.

Un calendrier inédit pour des choix assumés

Face au flou budgétaire national, le Département a volontairement reporté le vote du BP au printemps pour l'ancrer dans le réel, en croisant données consolidées du Compte administratif 2024 et cadre budgétaire de l'État enfin voté. Ce phasage a permis d'objectiver les choix à faire. Il confirme une équation budgétaire tendue : des recettes volatiles, des dépenses sociales en hausse constante, et de nouvelles dépenses imposées par l'État sans compensation.

Un compte administratif 2024 qui masque une réalité plus sombre

C'est grâce à la mobilisation de 13 M€ de DMTO mis en réserve en 2021-2022 que la trajectoire reste temporairement maîtrisée. Sans cela, le compte administratif aurait été déficitaire. Le résultat de gestion courante est passé de +3,2 M€ en 2021 à -30 000 € en 2024. Le budget repose désormais sur des recettes non pérennes, trop dépendantes de la conjoncture.

Un budget 2025 sous haute pression financière

Le désengagement de l'État couplé aux réformes successives sur la fiscalité (suppression de la taxe foncière compensée par une fraction de TVA) génère une incertitude permanente, des prévisions de plus en plus difficiles à réaliser et conduit à une asphyxie programmée. Les décisions imposées par l'État s'accumulent : revalorisations du RSA (+1,7 %), hausse de la CNRACL (1,6 M€/an), gel de la TVA, baisse des dotations... **Résultat : ce sont 12,6 M€ qui manqueront aux finances départementales en 2025**. Alors que le Département doit supporter, chaque année, près de 80M€ de charges non compensées par l'Etat (dont 67M€ pour les seules allocations individuelles de solidarité - AIS), les besoins explosent dans les secteurs de la protection de l'enfance (+43 % depuis 2020), du handicap (PCH), des hébergements (+15 M€), du SDIS (+2 %).

Le Département alerte : **les Départements ne peuvent plus être le tiroir-caisse de l'État**.

Encadré : Refus de financer les décisions unilatérales de l'État

Comme 72 autres Départements, la Drôme refuse d'avancer les fonds pour la nouvelle hausse de 1,7% du RSA (1M€ pour la Drôme). Cette décision n'aura aucun impact pour les allocataires : la CAF est tenue d'assurer le versement intégral du RSA. Mais elle marque un tournant : l'État ne doit plus imposer aux Départements de financer ce qu'il ne peut assumer lui-même.

Un effort de gestion pour préserver les solidarités et investir pour l'avenir

Avec 617,3 M€ consacrés au fonctionnement sur un budget global de 913,8 M€, le Département continue de faire des solidarités sa priorité.

La protection de l'enfance devient le 1^{er} budget de dépenses de fonctionnement : près de 100 M€ lui seront dédiés, soit +40 % en cinq ans et environ 190€/habitants. 50 nouvelles places d'accueil seront créées en 2025 pour répondre à des besoins croissants et urgents. Alors que les travaux de la commission d'enquête parlementaire sur ce sujet viennent d'être dévoilés, le Département n'a cessé de demander à l'Etat la mise en œuvre d'un plan Marshall pour l'Enfance.

La Drôme confirme son **engagement auprès des jeunes avec 34M€** de dépenses de fonctionnement dont 1,5 M€ pour les actions éducatives et 930 000€ pour l'opération Top Départ (45€ pour chaque collégien pour financer les pratiques sportives et culturelle dans les équipements drômois).

Hors de son champ de compétence obligatoire mais dans l'intérêt général, le Département poursuit par ailleurs ses actions pour favoriser l'accès aux soins des Drômois avec **l'ouverture d'un centre de santé le 28 avril prochain**. Il complète ainsi un panel d'aides déjà engagé : bourses aux internes en stage, soutien à l'installation de nouveaux médecins ou financement de maisons des internes en formation en Drôme. Une réponse concrète pour lutter contre la désertification médicale.

Face aux multiples crises qu'elle traverse, le Département continuera **d'accompagner l'agriculture drômoise avec sa stratégie Agricole par nature**, y compris à travers des soutiens exceptionnels comme celui annoncé en début d'année pour les éleveurs touchés par la Fièvre catarrhale ovine.

Sur le volet de la sécurité, la contribution du Département au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sera réévaluée à **26,5 M€**.

Le Département de la Drôme affirme avec constance sa volonté d'investir pour bâtir l'avenir, soutenir l'activité économique locale et améliorer concrètement le quotidien des Drômois. Fidèle à sa trajectoire ambitieuse, la collectivité maintient le cap avec un **objectif d'investissement de 800 M€ sur la durée du mandat, dont 151 M€ inscrits en 2025**.

Pour garantir la sécurité des usagers, **21,4 M€** seront mobilisés en 2025 pour l'entretien, la maintenance et l'exploitation du réseau routier. Le **Plan pluriannuel de modernisation des routes départementales** bénéficiera de **24 M€**, avec la poursuite de projets majeurs comme **l'échangeur de Montéliet**.

L'année 2025 sera marquée par l'avancement ou la concrétisation de nombreux chantiers porteurs de sens pour le territoire : **Ouverture du nouveau collège de Suze-la-Rousse** (24 M€), symbole d'un engagement fort pour la jeunesse ; **Poursuite des travaux de la Maison départementale des solidarités à Valence** (37 M€), pour un service public plus proche, plus accessible ; **Ré-**

novation de la Maison départementale de l'enfance, lieu d'accueil d'urgence pour les enfants; **Études de restructuration des collèges Gustave Monod à Montélimar et de l'Europe à Bourgade-Péage ; Végétalisation et désimperméabilisation de cours (800000€ collège Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme)** pour s'adapter aux enjeux climatiques...

À travers une **commande publique active et ciblée**, la collectivité soutient directement **les entreprises, artisans et commerçants drômois**, et agit comme un levier puissant pour l'emploi local.

Accompagner la qualité de vie des Drômois reste une priorité en 2025. Le Département maintient un **niveau d'aide stable de 20 M€** pour les **communes et les EPCI**, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il **préserve également l'ensemble des subventions au tissu associatif**, qu'il soit **sportif, culturel ou social**, conscient du rôle essentiel de ces structures pour le lien social, la vitalité des territoires et le bien-vivre ensemble. En 2025, le Département s'affirme plus que jamais comme le **premier partenaire des collectivités drômoises**.

Un budget courageux pour tenir le cap

Le Gouvernement autorise les Départements à relever le taux d'imposition des DMTO (de 4,5 à 5% pendant 3 ans). Si cette possibilité n'est pas éludée, **la majorité départementale fait le choix de ne pas augmenter les impôts DMTO en 2025.** Avant de solliciter les contribuables, elle préfère **optimiser chaque euro dépensé en questionnant chaque politique à l'aune de leur efficacité et recentrer les politiques publiques sur ses compétences et ses priorités de mandat.** C'est un acte de responsabilité face à un État qui, lui, refuse de se réformer.

Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil départemental :

« A travers ce budget 2025 nous refusons l'aveuglement et l'inaction. Nos marges de manœuvre se réduisent mais nous ne subirons pas. Loin de renoncer, nous choisissons de nous adapter, de préserver les solidarités, et de continuer à investir pour préparer l'avenir. L'État veut nous faire payer ses dérives en continuant à charger les dépenses départementales sans concertation. Nous disons stop à l'asphyxie programmée. Notre responsabilité est d'agir avec lucidité et courage en gardant le cap pour les Drômois. »

En résumé :

Une stratégie budgétaire assumée : responsabilité, anticipation, courage politique

- Budget 2025 : 913,8 M€, dont 617,3 M€ en fonctionnement
- 2/3 du budget consacré aux Solidarités
- 12,6 M€ de manque à gagner du fait des décisions de l'État
- Stop aux injonctions de l'Etat : refus d'appliquer la hausse du RSA sans compensation
- Aucun levier fiscal DMTO activé en 2025
- Optimiser chaque euro dépensé en alignant chaque politique sur nos compétences et priorités de mandat
- Objectif confirmé : 800 M€ d'investissements d'ici 2028 et 151 M€ d'investissements en 2025